



Vente bien immobilier après divorce ?

Par **Dids34**, le **17/02/2008 à 19:49**

Bonjour,
Ma femme et moi avons 2 enfants, un de 9 ans et l'autre de 17 ans. Et comme nous nous entendons plus depuis plusieurs des années, nous prévoyons de nous séparer en divorçant par consentement mutuel.
En 2000 nous avons acquis une maison, et actuellement il nous reste 70 000E à payer pendant encore 8 ans.
Dans le but de ne pas déstabiliser les enfants, elle désire vivre avec eux dans la maison.
(Un loyer pour notre type de maison c'est env. 1200 – 1400E à Montpellier).
Quand à moi je prévois de prendre un studio (env. 500E)
Au vu des revenus de ma femme (env. 1500E) je ne suis pas sûr qu'un prêt de 70 000E lui soit accordé pour continuer à payer la maison, c'est pour cela je souhaite garder celui nous avons actuellement et payer 50/50 chacun.
De plus nous avons 2 prêts à la consommation qui s'arrêteront l'un en 2009 et l'autre en 2010 que nous souhaitons payer 50/50 chacun.
Je devrai très certainement payer une pension alimentaire au vu de mes 2 enfants à sa charge, ce que je ne conteste pas.
Mais voilà, je souhaite vendre la maison dans 5 ans ou 8 ans.
Mais ma femme veut donner la maison aux enfants car à partir de l'une ou l'autre de ces dates elle sera peut être en mesure s'installer dans une partie de la maison de ses parents.
Et moi, j'aimerais récupérer la partie qui me reviendrait, mais j'ai peur d'être lésé.
Comment dois-je me protéger ? Dois-je prévoir des clauses, si oui les lesquelles ?
Si la maison est vendue, comment cela se passera fiscalement pour moi et mon ex (en terme de plus-value) ?
Quand aux prêts à la conso cités ci-dessus, pouvons nous les solder comme nous prévoyons ci-dessus ?
Je sais que cela fait beaucoup questions pour notre cas, et je vous remercie par avance de l'attention que vous y prêterez.